



ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE
GEMEENTEBESTUUR VAN SINT-JOOST-TEN-NODE

CONSEIL COMMUNAL DU 29 JANVIER 2018
GEMEENTERAAD VAN 29 JANUARI 2018

PROCÈS VERBAL
PROCES-VERBAAL

Présents	Emir Kir, <i>Bourgmestre-Président/Burgemeester-Voorzitter</i> ;
Aanwezig	Mohamed Azzouzi, Eric Jassin, Mohammed Jabour, Kadir Özkonakci, Nezahat Namli, Philippe Boïketé, Béatrice Meulemans, <i>Échevin(e)s/Schepenen</i> ; Abdesselam Smahi, Geoffroy Clerckx, Dorah Ilunga Kabulu, Abdullah Mohammad, Ahmed Medhoune, Cevdet Yildiz, Frédéric Roekens, Julie De Pauw, Zoé Genot, Halil Disli, Serob Muradyan, Ahmed Mouhssin, Derya Bulduk, Luc Frémal, Thierry Balsat, Veerle Vandenabeele, Gabriella Mara, <i>Conseillers communaux/Gemeenteraadsleden</i> ; Marie-Rose Laevers, <i>remplace le Secrétaire communal/vervangt de Gemeentesecretaris.</i>
Excusés	Touria Laaraj, Döne Dagyarar, Mustafa-Alperen Ozdemir, Pauline Warnotte, <i>Conseillers communaux/Gemeenteraadsleden</i> ;
Verontschuldigd	Patrick Neve, <i>Secrétaire communal/Gemeentesecretaris.</i>

Ouverture de la séance à 19:15
Opening van de zitting om 19:15

SÉANCE PUBLIQUE - OPENBARE ZITTING

1 **Communication.**

Le Conseil prend connaissance.

Mededeling.

De Raad neemt kennis.

2 **Procès-verbal du Conseil communal du 18 décembre 2017; approbation.**

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2017.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
25 votants : 25 votes positifs.

Proces-verbaal van de Gemeenteraad van 18 december 2017; goedkeuring.

Goedkeuring van het proces-verbaal van de zitting van 18 december 2017.

De Raad keurt het voorstel van beraadslaging goed.
25 stemmers : 25 positieve stemmen.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, C. Yildiz, F. Roekens, J. De Pauw, Z. Genot, H. Disli, S. Muradyan, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, V. Vandenabeele, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

3 Information des décisions relatives aux articles 234 alinéa 3 et 236 de la Nouvelle Loi Communale.

Prise de connaissance des décisions du Collège prises en application de l'article 234, alinéa 3 et 236 de la Nouvelle Loi Communale.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
25 votants : 25 votes positifs.

Kennisgeving van de beslissingen betreffende artikelen 234 lid 3 en 236 van de Nieuwe Gemeentewet.

Kennisneming van de beslissingen van het College genomen in toepassing van artikel 234, alinea 3 en 236 van de Nieuwe Gemeentewet.

De Raad keurt het voorstel van beraadslaging goed.
25 stemmers : 25 positieve stemmen.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, C. Yildiz, F. Roekens, J. De Pauw, Z. Genot, H. Disli, S. Muradyan, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, V. Vandenabeele, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

*Cevdet Yildiz quitte la séance / verlaat de zitting.
Serob Muradyan quitte la séance / verlaat de zitting.*

4 Musée Charlier : convention de partenariat dans le cadre de la participation à la carte culturelle Brussels Card 2018.

Décision d'accepter le projet de convention de partenariat dans le cadre de la participation du musée à la carte culturelle nommée "Brussels Card" pour l'année 2018.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
23 votants : 23 votes positifs.

Charliermuseum : partnerschapsovereenkomst voor deelname aan de museumkaart Brussels Card 2018.

Beslissing om op vraag van de Brusselse Museumraad (BMR) de partnerschapsovereenkomst in het kader van de deelname aan de museumkaart, de zogenoemde "Brussels Card" voor 2018 goed te keuren.

De Raad keurt het voorstel van beraadslaging goed.

23 stemmers : 23 positieve stemmen.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, J. De Pauw, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, V. Vandenabeele, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

*Cevdet Yildiz entre en séance / treedt in zitting.
Serob Muradyan entre en séance / treedt in zitting.
Ahmed Medhoune quitte la séance / verlaat de zitting.*

5 Logements situés aux 1er, 2è, 3è et 4è étage sis rue Linné, 47; fixation d'une indemnité mensuelle dans le cadre d'une convention d'occupation précaire.

Décision de fixer une indemnité d'occupation à un montant de 250,00 € par mois (par logement) pour les 4 occupations situées dans l'immeuble sis rue Linné, 47 auquel il faut ajouter un montant mensuel de 12,00 € de provisions pour charges communes.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 17 votes positifs, 7 abstentions.

Abstentions : Geoffroy Clerckx, Frédéric Roekens, Zoé Genot, Ahmed Mouhssin, Derya Bulduk, Thierry Balsat, Veerle Vandenabeele.

Woningen gelegen op de 1ste, 2de, 3de en 4de verdieping gelegen Linnéstraat 47; vaststelling van een maandelijks vergoeding in het kader van een tijdelijke bewoningsovereenkomst.

Beslissing tot vaststelling van een bewoningsvergoeding van 250,00 € per maand (per woning) voor de 4 woningen van het gebouw gelegen Linnéstraat 47 en tot toevoeging van een maandelijks bedrag van 12,00 € aan provisies voor gemeenschappelijke lasten.

De Raad keurt het voorstel van beraadslaging goed.

24 stemmers : 17 positieve stemmen, 7 onthoudingen.

Onthoudingen : Geoffroy Clerckx, Frédéric Roekens, Zoé Genot, Ahmed Mouhssin, Derya Bulduk, Thierry Balsat, Veerle Vandenabeele.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, C. Yildiz, F. Roekens, J. De Pauw, Z. Genot, H. Disli, S. Muradyan, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, V. Vandenabeele, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

6 Enseignement - A.T.L. (Accueil Temps Libre) - Tutorat primaire - Convention pour l'année 2018 avec l'asbl Schola ULB.

Décision :

- D'approuver la nouvelle convention fixant les modalités de partenariat entre la Commune et l'asbl Schola ULB pour l'année 2018 ;*
- D'approuver la tarification de la participation financière des parents ;*
- D'imputer la dépense des prestations des étudiants-tuteurs ainsi que les frais de coordination à*

l'article 7613/124-48 du budget ordinaire de l'exercice 2018 ;

- D'imputer la dépense des prestations des enseignants-coordonateurs à l'article 7220/111/08 du budget ordinaire 2018 ;

- De charger le Collège de signer la nouvelle convention de collaboration.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 24 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, C. Yildiz, F. Roekens, J. De Pauw, Z. Genot, H. Disli, S. Muradyan, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, V. Vandenabeele, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

7 Sibelgaz et Eandis Assets; remplacement d'un représentant communal retrait.

Décide de considérer la délibération du 27 novembre 2017 comme nulle en non avenue.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 24 votes positifs.

Sibelgas en Eandis Assests; vervanging van een gemeentelijke vertegenwoordiger; intrekking.

Beslist om de beraadslaging van 27 november 2017 als nietig te beschouwen.

De Raad keurt het voorstel van beraadslaging goed.

24 stemmers : 24 positieve stemmen.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, C. Yildiz, F. Roekens, J. De Pauw, Z. Genot, H. Disli, S. Muradyan, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, V. Vandenabeele, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

8 Association de droit public « Les Cuisines bruxelloises » ; modifications statutaires.

Décide :

D'approuver l'ensemble des modifications statutaires proposées par l'Association, par ses courriers des 22 décembre 2017 et 22 janvier 2018, dont une copie est versée au dossier;

De désigner M. Halil Disli en qualité de représentant de la Commune au sein de l'assemblée générale de l'Association "Les Cuisines bruxelloises".

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 24 votes positifs.

Publiekrechtelijke vereniging « Les Cuisines Bruxelloises » ; statutaire wijzigingen.

Beslist :

*Om alle statutaire wijzigingen goed te keuren voorgesteld door de vereniging, door zijn brieven van 22 december 2017 en 22 januari 2018, waarvan een kopie wordt bijgevoegd bij het dossier;
Om Dhr Halil Disli aan te duiden als vertegenwoordiger van de Gemeente binnen de algemene vergadering van de Vereniging "Les Cuisines Bruxelloises".*

De Raad keurt het voorstel van beraadslaging goed.

24 stemmers : 24 positieve stemmen.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, C. Yildiz, F. Roekens, J. De Pauw, Z. Genot, H. Disli, S. Muradyan, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, V. Vandenabeele, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

Ahmed Medhoune entre en séance / treedt in zitting.

Julie De Pauw quitte la séance / verlaat de zitting.

9 **Motion du Conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode sur la privatisation de la banque Belfius.**

Le Conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode demande au gouvernement fédéral de :

- revenir sur sa décision de privatisation partielle de Belfius, et de maintenir Belfius dans le domaine public;*
- organiser un débat public sur le mandat de Belfius en tant que banque publique, et sur la gestion de celle-ci. avec une participation des employés, des clients et des institutions locales dans sa gestion, Belfius pourrait fournir de meilleurs services financiers, en particulier aux communes;*
- doter Belfius d'objectifs d'avenir ambitieux favorisant l'accessibilité de tous les citoyens et de toutes les entreprises, petites et grandes, à un service bancaire universel;*
- assurer, via Belfius, le service financier et le financement des collectivités locales, du secteur associatif, des acteurs de l'économie réelle et des objectifs en matière climatique et énergétique de la Belgique.*

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 24 votes positifs.

Motie van de Gemeenteraad van Sint-Joost-ten-Node betreffende de privatisatie van de bank Belfius.

De Gemeenteraad vraagt van Sint-Joost-ten-Node aan de federale regering om :

- terug te komen op haar beslissing van gedeeltelijke privatisering van Belfius, en om Belfius in het openbare domein te houden;*
- een openbaar debat te organiseren over de opdracht van Belfius als openbare bank, en over het beheer ervan. Met een participatie van werknemers, klanten en lokale instellingen in haar beheer, zou Belfius betere financiële diensten kunnen leveren, in het bijzonder aan de gemeenten;*
- voor Belfius doelstellingen bepalen voor een ambitieuze toekomst waarbij de toegankelijkheid wordt bevorderd voor alle burgers en kleine en grote ondernemingen tot een universele bankdienstverlening ;*
- via Belfius de financiële dienstverlening en de financiering verzekeren van de lokale collectiviteiten, van de verenigingssector, van de actoren van de reële economie en van de klimaat- en energiedoelstellingen van België.*

De Raad keurt het voorstel van beraadslaging goed.
24 stemmers : 24 positieve stemmen.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, C. Yildiz, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, S. Muradyan, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, V. Vandenabeele, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

10 Bilan de la politique relative à l'octroi des primes communales à la rénovation pour l'année 2017; interpellation de Mme Gabriela Mara, Conseillère communale. (Complémentaire)

Le Conseil prend connaissance.

11 Proposition de résolution visant à élargir l'ouverture de la salle de sport Nelson Mandela le dimanche ; interpellation introduite par M. Ahmed Mouhssin, Conseiller communal. (Complémentaire)

Le point est rejeté.

24 votants : 7 votes positifs, 16 votes négatifs, 1 abstention.

*Non : Mohamed Azzouzi, Eric Jassin, Mohammed Jabour, Kadir Özkonakci, Nezahat Namli, Philippe Boïketé, Béatrice Meulemans, Abdesselam Smahi, Dorah Ilunga Kabulu, Abdullah Mohammad, Ahmed Medhoune, Cevdet Yildiz, Halil Disli, Serob Muradyan, Luc Frémal, Gabriella Mara.
Abstention : Emir Kir.*

Oui/Ja : G. Clerckx, F. Roekens, Genot, A. Mouhssin, D. Bulduk, T. Balsat, V. Vandenabeele.

Cevdet Yildiz quitte la séance / verlaat de zitting.

Serob Muradyan quitte la séance / verlaat de zitting.

12 Actions entreprises en matière de propreté publique ; interpellation introduite par Mme Dorah Ilunga, Conseillère communale. (Complémentaire)

Le Conseil prend connaissance.

13 Incidents sur la place Houwaert le 30 décembre 2017 ; interpellation introduite par M. Ahmed Mouhssin, Conseiller communal. (Complémentaire)

Le Conseil prend connaissance.

Veerle Vandenaabeele quitte la séance / verlaat de zitting.

SÉANCE À HUIS-CLOS - BESLOTEN ZITTING

14 Personnel de l'administration centrale; assistante administrative-chef à titre définitif; fixation du montant de la retraite.

Décision d'admettre Madame Chantal STORCKEL à la retraite à partir du 1er janvier 2018 et de fixer le montant de sa pension de retraite, à 18.466,68 € par an, à 100%, à l'indice 138,01 à partir du 1er janvier 2018.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

15 Personnel de l'administration centrale; secrétaire d'administration (informaticien) à titre définitif; demande d'interruption de prestations à temps plein dans le cadre du congé parental.

*Décision d'autoriser M. Jérôme **SERVAIS**, secrétaire d'administration (informaticien) à titre définitif, d'interrompre ses prestations à temps plein, dans le cadre du congé parental, pour la période **du 3 janvier 2018 au 2 février 2018**.*

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

16 Personnel de l'administration centrale; assistante administrative contractuelle; demande de réduction de prestations à 4/5ème temps dans le cadre du congé parental.

*Décision d'autoriser Mme Filiz **MERTOL**, assistante administrative contractuelle, à réduire ses prestations d'un cinquième temps, dans le cadre du congé parental, pour la période **du 7 mai 2018 au 6 août 2019**.*

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

17 **Personnel de l'administration centrale; assistante administrative à titre définitif; mise en disponibilité pour cause de maladie.**

*Décision de mettre Mme Anne **FALLA**, assistante administrative à titre définitif, en disponibilité pour cause de maladie pour la période suivante : du 1er octobre 2017 au 22 octobre 2017 et du 8 décembre 2017 au 10 décembre 2017 et d'accorder à l'intéressée un traitement d'attente d'égal à 60% de son dernier traitement d'activité, conformément à l'art. 19 du règlement sur la mise en disponibilité du personnel communal.*

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

18 **Personnel de soins et d'assistance; secrétaire administrative contractuelle (infirmière); demande de réduction de prestations à mi-temps dans le cadre du congé parental.**

*Décision d'autoriser Mme Chaimae **BUSIF**, secrétaire administrative contractuelle (infirmière), à réduire ses prestations à mi-temps dans le cadre du congé parental, pour la période **du 19 février 2018 au 18 août 2018**.*

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

19 **Personnel de soins et d'assistance; assistante administrative (puéricultrice) contractuelle; demande de réduction de prestations à 4/5ème temps dans le cadre de la pause carrière.**

*Décision d'autoriser Mme Hanaa **HAMOUCHTI**, assistante administrative (puéricultrice) contractuelle, à réduire ses prestations à 4/5ème temps, dans le cadre de la pause-carrière, pour la période **du 19 mars 2018 au 18 mars 2019**.*

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

20 **Personnel ouvrier; ouvrier-chef à titre définitif ; fixation du montant de la retraite.**

*Décision d'admettre Monsieur Christian **SERMON** à la retraite à partir du 1er janvier 2018 et de fixer*

le montant de sa pension de retraite, à 10.134,41€ par an, à 100%, à l'indice 138,01 à partir du 1er janvier 2018.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

21 Personnel ouvrier; ouvrier auxiliaire à titre définitif; mise en disponibilité pour cause de maladie.

Décision :

- de mettre M. Serge VARENDONCK, ouvrier auxiliaire à titre définitif, en disponibilité pour cause de maladie pour la période suivante : du 1er décembre 2017 au 31 janvier 2018 ;

- d'accorder à l'intéressé un traitement d'attente d'égal à 60% de son dernier traitement d'activité, conformément à l'art. 19 du règlement sur la mise en disponibilité du personnel communal.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

22 Personnel ouvrier; ouvrier auxiliaire à titre définitif; mise en disponibilité pour cause de maladie.

Décision de mettre M. Yalcin GULEN, ouvrier auxiliaire à titre définitif, en disponibilité pour cause de maladie pour la période suivante : le 20 décembre 2017 au 22 décembre 2017 et d'accorder à l'intéressé un traitement d'attente d'égal à 60% de son dernier traitement d'activité, conformément à l'art. 19 du règlement sur la mise en disponibilité du personnel communal.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

23 Personnel ouvrier; ouvrier auxiliaire à titre définitif; mise en disponibilité pour cause de maladie.

Décision de mettre M. Yalcin GULEN, ouvrier auxiliaire à titre définitif, en disponibilité pour cause de maladie pour la période suivante : le 27 décembre 2017 au 31 décembre 2017 et d'accorder à l'intéressé un traitement d'attente d'égal à 60% de son dernier traitement d'activité, conformément à l'art. 19 du règlement sur la mise en disponibilité du personnel communal.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

24 Enseignement fondamental communal; pauses d'allaitement.

Décision d'accorder à Madame Delphine SCHEPERS, institutrice primaire définitive à l'école fondamentale Arc-en-ciel, une pause journalière de 30 minutes du 29/01/2018 au 30/06/2018 afin d'allaiter son enfant au lait maternel ou de tirer son lait.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

25 Enseignement fondamental communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

*Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins, en date du 28/11/2017, portant désignation du personnel temporaire ci-après:
Madame DUQUET Sophie née à Jette le 19/06/1988, titulaire du diplôme de bachelier-institutrice primaire délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité d'institutrice primaire à l'école les Tournesols à titre temporaire dans un emploi non-vacant du 01/09/2017 au 30/06/2018 à raison d'un horaire complet (24/24).*

Le Conseil approuve le projet de délibération.
21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

26 Enseignement fondamental communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

*Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins en date du 28/11/2017, portant désignation du personnel temporaire ci-après:
Madame Amélie OLBRECHTS née à Bruxelles le 19/09/1990, titulaire du diplôme de bachelier institutrice primaire délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité d'institutrice primaire à temps complet (24 périodes/semaine(24/24))à l'école Henri Frick dans un emploi vacant du 01/09/2017 au 30/06/2018.*

Le Conseil approuve le projet de délibération.
21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

27 Enseignement fondamental communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins en date du 07/11/2017, portant désignation du personnel temporaire ci-après:

Madame DUJACQUIER Géraldine née à Braine-le-Comte le 22/04/1970, titulaire du diplôme de bachelier institutrice primaire délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité d'institutrice primaire à temps partiel (12 périodes/semaine(12/24))à l'école Henri Frick dans un emploi non-vacant du 01/09/2017 au 30/06/2018.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

28 Enseignement fondamental communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins, en date du 28/11/2017, portant désignation du personnel temporaire ci-après:

Madame KÖSE Gül née à Bruxelles le 26/10/1988, titulaire du diplôme de bachelier-institutrice primaire délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité d'institutrice primaire à l'école Henri Frick à titre temporaire dans un emploi vacant du 01/09/2017 au 30/06/2018 à raison d'un horaire incomplet (1/24).

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

29 Enseignement fondamental communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins en date du 07/11/2017 portant désignation du personnel temporaire ci-après:

Madame CIMSIR Sümeya née à St-Josse-ten-Noode le 07/01/1990, titulaire du diplôme de bachelier-institutrice primaire délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité d'institutrice primaire à la Nouvelle Ecole à titre temporaire dans un emploi non-vacant, à raison d'un horaire incomplet: 4 périodes/semaine(4/24)du 01/09/17 au 30/06/18.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

30 Enseignement fondamental communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins, en date du 28/11/2017, portant désignation du personnel temporaire ci-après:

Madame AHRICA Rizlane née à Bruxelles le 02/02/1992, titulaire du diplôme de bachelier-institutrice primaire délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité d'institutrice primaire à l'école Joseph Delclef à titre temporaire dans un emploi vacant du 01/09/17 au 30/06/18 à raison d'un horaire complet (24/24).

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

31 Enseignement fondamental communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins en date du 07/11/2017 portant désignation du personnel temporaire ci-après:

Madame CIMSIR Sümeya née à St-Josse-ten-Noode le 07/01/1990, titulaire du diplôme de bachelier-institutrice primaire délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité d'institutrice primaire à l'école Henri Frick à titre temporaire dans un emploi vacant, à raison d'un horaire incomplet: 20 périodes/semaine(20/24)du 01/09/17 au 30/06/18.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

32 Enseignement fondamental communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins en date du 07/11/2017, portant désignation du personnel temporaire ci-après:

M.GRANDJEAN Antoine né à Bruxelles le 25/10/1991, titulaire du diplôme du Master en Philosophie délivré le 22/09/2015 par l'ULB en qualité de maître de philosophie et citoyenneté à l'école les Tournesols à raison de 4 périodes/semaine(4/24) dans un emploi vacant du 05/05 au 30/06/17.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

33 Enseignement fondamental communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins en date du 28/11/2017 portant désignation du personnel temporaire ci-après:

Madame Alizée VINCKE née à Uccle le 18/09/1992, titulaire du diplôme de bachelier-institutrice primaire délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français ainsi que du grade de Master en sciences de l'éducation en qualité d'institutrice primaire à l'école Joseph Delclef à titre temporaire dans un emploi non-vacant, à raison d'un horaire complet: 24 périodes/semaine(24/24)du 01/09/17 au 30/06/18.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

34 Enseignement fondamental communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins, en date du 28/11/2017, portant désignation du personnel temporaire ci-après:

Madame KÖSE Gül née à Bruxelles le 26/10/1988, titulaire du diplôme de bachelier-institutrice primaire délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité d'institutrice primaire à l'école Joseph Delclef à titre temporaire dans un emploi vacant du 01/09/2017 au 30/06/2018 à raison d'un horaire complet(23/24).

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

35 Enseignement maternel communal; démission d'une institutrice maternelle définitive.

Décision d'accepter à la date du 17/11/2017 la démission demandée par Madame LIXON Sabine née le 01/10/1978 de ses fonctions d'institutrice maternelle définitive à l'enseignement maternel communal.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

36 Enseignement maternel communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins, en date du 07/11/17 portant désignation du personnel temporaire ci-après : Madame Céline PILETTE née à Mons, le 29/05/1985 porteuse du diplôme de bachelier-institutrice préscolaire délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité d'institutrice maternelle à raison de 26 périodes/semaine(26/26) dans un emploi non-vacant du 12/09 au 29/09/2017 à l'école les Tournesols.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

37 Enseignement maternel communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins, en date du 28/11/17 portant désignation du personnel temporaire ci-après :

M.LETOR Jérôme né le 02/10/1992 à Braine-l'Alleud, porteur du diplôme de bachelier-Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en éducation physique, délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité de maître d'éducation physique dans un emploi vacant à l'école Joseph Delclef du 09/10/17 au 30/06/18 à raison de 2 périodes/semaine(2/24).

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

38 Enseignement maternel communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins, en date du 07/11/17 portant désignation du personnel temporaire ci-après :

M.Benoît ROCHE né le 12/01/1989 à Calais(France), porteur du diplôme de bachelier-Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en éducation physique,sports et loisirs délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité de maître de psychomotricité à l'école Henri Frick dans un emploi non- vacant :

-du 01/09 au 08/10/17 à raison de 6 périodes (6/26)

-du 09/10/17 au 30/06/18 à raison de 4 périodes/semaine(4/26)

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

39 Enseignement maternel communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins, en date du 07/11/2017 portant désignation du personnel temporaire ci-après :

Madame Amélie MEUNIER née le 07/08/1988 à Bruxelles porteuse du diplôme d'institutrice préscolaire délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité d'institutrice maternelle à l'école les Tournesols dans un emploi non-vacant du 12/09 au 29/09/2017 à raison d'un horaire incomplet :4 périodes/semaine(4/26).

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

40 Enseignement maternel communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins, en date du 07/11/17portant désignation du personnel temporaire ci-après :

M.Benoît ROCHE né le 12/01/1989 à Calais(France), porteur du diplôme de bachelier-Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en éducation physique,sports et loisirs délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité de maître de psychomotricité à la Nouvelle Ecole du 01/09/17 au 30/06/18 à raison de 8 périodes (8/26) dans un emploi non-vacant.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

41 Enseignement maternel communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins, en date du 28/11/2017 portant désignation du personnel temporaire ci-après :

Madame Tugba DEMIRKAPU née à Bruxelles le 24/02/1993, porteuse du diplôme d'institutrice préscolaire délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité d'institutrice maternelle à l'école Henri Frick à titre temporaire dans un emploi non-vacant du 15/09 au 29/09/2017 à raison d'un horaire incomplet(5/26).

Le Conseil approuve le projet de délibération.
21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

42 Enseignement maternel communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins, en date du 28/11/17 portant désignation du personnel temporaire ci-après :

M.LETOR Jérôme né le 02/10/1992 à Braine-l'Alleud, porteur du diplôme de bachelier-Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en éducation physique, délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité de maître de psychomotricité dans un emploi non-vacant à l'école Joseph Delclef et à l'école Henri Frick :- du 01/09/17 au 30/06/18 à raison de 20 périodes/semaine(20/26)

Le Conseil approuve le projet de délibération.
21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

43 Enseignement primaire communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins, en date du 07/11/17 portant désignation du personnel temporaire ci-après :

Melle DE BRANT Amelken née à Sint-Niklaas le 31/10/1990, porteuse du diplôme de Bachelor in het onderwijs:secundair onderwijs Geschiedenis/Nederlands » délivré le 27/06/2013 par la Katholieke Hogeschool Sint-Lieven en qualité de maître de seconde langue :Néerlandais à l'école Arc-en-ciel dans un emploi non-vacant du 01/09/2017 au 30/06/2018 à raison d'un horaire incomplet (4/24).

Le Conseil approuve le projet de délibération.
21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

44 Enseignement primaire communal; ratification de la désignation du personnel temporaire.

Décision de ratifier la résolution du Collège des Bourgmestre et Echevins, en date du 07/11/2017 portant désignation du personnel temporaire ci-après :

M.Benoît ROCHE né le 12/01/1989 à Calais(France), porteur du diplôme de bachelier-Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en éducation physique,sports et loisirs délivré pour l'enseignement dans les établissements du régime linguistique français en qualité de maître d'éducation physique à

l'école Les Tournesols du 09/10/17 au 30/06/18 dans un emploi vacant à raison de 2 périodes/semaine (2/24).

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

45 Enseignement artistique à horaire réduit; désignation du personnel temporaire.

Décision de désigner à l'Académie des Beaux-Arts, à titre temporaire, Madame FEYERS Anne-Sophie du 01/09/17 au 30/06/18 en qualité de professeur au préparatoire dans un emploi non-vacant à raison de 2 périodes/semaine(2/24).

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

46 Enseignement artistique; désignation du personnel temporaire.

Décision de désigner à l'Académie des Beaux-Arts, à titre temporaire, Madame Fleur LECOESTER du 01/09/17 au 30/06/18 en qualité de professeur de préparatoire dans un emploi non-vacant à raison de 1 période/semaine(1/24).

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

47 Enseignement artistique à horaire réduit; désignation du personnel temporaire.

Décision de désigner à l'Académie des Beaux-Arts, à titre temporaire, Madame HAROTIN Xan du 01/09/17 au 30/06/18 en qualité de professeur au préparatoire dans un emploi non-vacant à raison de 2 période/semaine(2/24).

Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 21 votes positifs.

Oui/Ja : N. Namli, Ph. Boïketé, B. Meulemans, A. Smahi, G. Clerckx, D. Ilunga, A. Mohammad, A. Medhoune, F. Roekens, Z. Genot, H. Disli, A. Mouhssin, D. Bulduk, L. Frémal, T. Balsat, G. Mara, M. Azzouzi, E. Jassin, M. Jabour, K. Özkonakci, E. Kir

48 Enseignement secondaire; Lycée Guy Cudell; préfète stagiaire; prolongation du stage de 6 mois.

Décide :

- d'attribuer la mention « réservée » à Mme Sanchez Benito pour la deuxième année de son stage comme préfète du lycée Guy Cudell et de prolonger ce stage d'une période de six mois à l'issue de laquelle elle sera évaluée, de faire débiter cette période de six mois au jour de son retour effectif en fonction ;

- de notifier la présente délibération à Mme Sanchez Benito et à la Chambre de recours en mentionnant que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Conseil d'Etat.

Décision prise par scrutin secret. Le Conseil approuve le projet de délibération.

21 votants : 15 votes positifs, 6 abstentions.

49 Article concernant un animateur sportif de Saint-Josse ayant participé à un trafic de cannabis ; interpellation introduite par M. Ahmed Mouhssin, Conseiller communal (Complémentaire)

Le Conseil prend connaissance.

Levée de la séance à 22:30
Opheffing van de zitting om 22:30

Le Secrétaire communal f.f.,
De w.d. Gemeentesecretaris,

Le Bourgmestre-Président,
De Burgemeester-Voorzitter,

Marie-Rose Laevers

Emir Kir